

FICHE TECHNIQUE



Metko[®] Gold 90

Fongicide polyvalent

- Efficace contre de nombreuses maladies
- Nombreux usages homologués :
céréales, oléagineux, protéagineux
- Participe à l'alternance des triazoles

Pour en savoir plus, n'hésitez pas
à vous rapprocher de votre
technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr



ASCENZA[®]

— FARMING YOUR FUTURE —



Metko® Gold 90

Composition : 90 g/L de metconazole – FRAC : 3 – Concentré émulsionnable (EC)

METKO® GOLD 90 est un fongicide à base de metconazole à action préventive et curative, efficace contre de nombreuses maladies des céréales, des cultures oléagineuses (colza, lin) et protéagineuses. Appartenant à la famille des triazoles, il agit en inhibant la synthèse des stéroïdes de façon préventive et curative. Il est rapidement absorbé par les plantes puis il migre dans la plante lui conférant efficacité et persistance d'action.

USAGES AUTORISÉS

	CULTURES	CIBLES	DOSE MAX. D'EMPLOI	NB MAX D'APPLICATION	STADES D'APPLICATION DAR
CÉRÉALES	Avoine	Rouille couronnée	1 L/ha	1/an	BBCH 25 à BBCH 69 35 jours
	Blé, Triticale, Épeautre	Septoriose, Rouilles, Fusarioses, Oïdium			
	Orge	Rhynchosporiose, Rouille, Oïdium			
	Seigle	Rhynchosporiose, Rouille			
OLÉAGINEUX	Colza	Oïdium	0,8 L/ha	2/an	BBCH 13 à BBCH 71 56 jours
	Colza, Moutarde, Navette, Chanvre (industriel) et Lin	Cylindrosporiose, Sclérotiniose, Maladies fongiques des siliques	0,8 L/ha		
		Phoma	0,6 L/ha		
		Limitation de la croissance des organes aériens	0,8 L/ha		
PROTÉAGINEUX	Pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin	Anthraxose, Pourriture grise, Sclérotiniose, Rouille	0,8 L/ha	2/an	BBCH 12 à BBCH 89 20 jours
	Pois écosés frais	Maladies des taches brunes, Pourriture grise, Sclérotiniose, Rouille	0,8 L/ha	2/an	- 14 jours
	Légumineuses fourragères : Luzerne, trèfle, vesce, sainfoin, Lotier	Anthraxose, Pourriture grise, Sclérotinioses, Rouille	0,8 L/ha	2/an	BBCH 12 à BBCH 89 20 jours

Délaï de rentrée : 48 h – DSR : 10 mètres - ZNT aquatique et arthropodes : 5 m

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI



Sur **céréales**, **METKO® GOLD 90** s'emploie du stade 2 nœuds jusqu'à la fin floraison. Il peut être appliqué seul ou dans un programme pour lutter efficacement contre la septoriose, les rouilles ou la fusariose du blé en combinant les modes d'actions pour limiter le développement de résistances.



Sur **colza**, en plus de son activité fongicide, **METKO® GOLD 90** agit comme un régulateur de la croissance. Il peut s'appliquer à l'automne en cas de développement précoce de la culture ou à la reprise de végétation pour limiter les risques de verse. Suivez les recommandations des BSV.



Sur **protéagineux**, **METKO® GOLD 90** est actif contre de nombreuses maladies (anthracnose et rouilles). Il s'utilise du stade 2 feuilles étalées jusqu'à la maturation complète. La floraison est la période la plus sensible en particulier en conditions humides.

EFFICACITÉ ATTENDUE SUR CÉRÉALES (1 L/HA)

Culture	Maladie	Efficacité
Avoine	Rouille couronnée	Bonne
	Fusarioses	Moyenne
Blé, triticale	Oïdium	Faible
	Rouille brune	Bonne
	Rouille jaune	Bonne
	Septoriose	Bonne
	Oïdium(s)	Bonne
Orge	Rouilles	Bonne
	Rhynchosporiose	Bonne
	Rouille brune	Bonne
Seigle	Rouille brune	Bonne
	Rhynchosporiose	Faible

Bonne Moyenne Faible

METKO® GOLD 90 : AMM n°2171142 Concentré émulsionnable (EC) – 90 g/l de metconazole - © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA – 27 avenue Carnot – 91300 MASSY - T. 01 69 53 98 89 - www.ascenza.fr. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Novembre 2024

P201 : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P260 : Ne pas respirer vapeurs P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/un équipement de protection du visage/des vêtements de protection/protection respiratoire/chaussures de protection. P312 : Appeler un centre anti poison. P314 : Consulter un médecin en cas de malaise. P391 : Recueillir le produit répandu.

P308+P313 : En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P405 : Garder sous clef. P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la législation actuelle de traitement des déchets

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H361d : Susceptible de nuire au fœtus. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.